



Paris, le 16 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rectificatif

La Mutualité Française n'est pas favorable à la signature, en l'état, de la Convention médicale

L'Unocam (qui représente les 3 familles de complémentaires santé) a décidé de ne pas signer en l'état la nouvelle convention médicale, en raison d'imprécisions techniques et de son coût élevé qui sera, au final, supporté par les patients, tout en reconnaissant des avancées.

A l'issue de mois de discussion entre l'Assurance maladie, l'Unocam et les syndicats de médecins, le tarif de la consultation des généralistes est réévalué passant de 23 à 25 euros et de nouvelles rémunérations forfaitaires sont créées pour soutenir les médecins dont les pratiques tarifaires sont maîtrisées et améliorer la prise en charge des patients.

« Cette nouvelle convention comporte des avancées », note Thierry Beudet, président de la Mutualité Française. « La revalorisation du tarif de la consultation est légitime. Par ailleurs, en encourageant les médecins à avoir des pratiques tarifaires maîtrisées et à renforcer les coordinations entre professionnels, cette convention devrait contribuer à améliorer l'accès aux soins des patients. Enfin, le développement des rémunérations forfaitaires nous semble pertinent, avec la chronicisation des maladies et l'évolution d'une médecine curative vers une médecine de 1^{er} recours et d'accompagnement ».

« L'ADDITION EST LOURDE »

Néanmoins, le coût de cette nouvelle convention médicale est très élevé et dépasse 1,3 milliard d'euros dont une partie importante financée par les complémentaires santé. *« L'addition est lourde et ce sont les patients, nos adhérents, qui vont la payer via leurs cotisations à leurs complémentaires santé »,* alerte Thierry Beudet.

Par ailleurs, la Mutualité Française relève que n'est prévue aucune contrepartie à ces rémunérations forfaitaires supplémentaires, en termes d'amélioration du suivi du patient. *« Cela aurait été l'occasion pour les médecins et les complémentaires santé d'engager un véritable dialogue et de travailler ensemble à l'amélioration de notre système de santé »,* regrette Thierry Beudet.

Enfin, aucune solution technique n'a été proposée, à ce stade, pour permettre aux complémentaires santé de payer directement leurs forfaits aux médecins.

« Si les raisons qui justifient que la Mutualité Française ne souhaite pas la signature, à ce stade, de cette Convention, venaient à évoluer, elle demanderait à l'Unocam de revoir sa position », indique Thierry Beudet.

Maurice Ronat, nouveau président de l'Unocam

La Mutualité Française se félicite de l'élection de Maurice Ronat à la tête de l'Unocam. « *L'élection à ce poste du président d'Aesio, le 2e groupe mutualiste français, réaffirme l'influence de la Mutualité Française* », note Thierry Beaudet, président de la fédération professionnelle qui représente la quasi-totalité des mutuelles en France.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit 426 mutuelles. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Elle est membre de l'Amice (Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe) et de l'AIM (Association internationale de la Mutualité).

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

Contact presse :

∞ Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur



